

Rapport 2024

**Les entreprises
s'engagent**

pour les quartiers

PAQTE



Présentation de la Communauté “Les entreprises s’engagent”

“Les entreprises s’engagent”, c’est la Communauté des entreprises qui agissent pour une société inclusive et un monde durable.

Emploi et accompagnement des jeunes et des habitants des quartiers prioritaires de la ville, transition écologique, inclusion par le sport, etc. : la Communauté permet à chaque entreprise qui le souhaite de s’engager, de passer à l’action et d’avoir les moyens d’aller toujours plus loin.

Elle rassemble à ce jour plus de 100 000 entreprises, 101 clubs départementaux et 500 personnes mobilisées pour faire vivre le mouvement quotidiennement partout en France. Elle anime des coalitions inédites qui réunissent, dans chaque département français, les entreprises de toutes tailles, mais aussi les services de l’Etat et les collectivités, des décideurs, des associations et des leaders engagés issus de toutes sphères.

L’ambition ? Rassembler 150 000 entreprises engagées et les accompagner à s’engager chaque jour un peu plus pour répondre aux grands défis sociaux, sociétaux et environnementaux de notre époque.

**Pour une
société
inclusive
et un
monde
durable**

www.lesentreprises-sengagent.gouv.fr

Les entreprises s'engagent pour les quartiers - PaQte

Depuis 2023, le Pacte avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises (PaQte) est intégré à la Communauté "Les entreprises s'engagent"

Dès 2018, l'Etat s'est attelé à revaloriser le potentiel économique des quartiers prioritaires de la ville en déployant une mobilisation nationale des entreprises en faveur de l'emploi des quartiers prioritaires, matérialisé par le lancement du "Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises" (PaQte).

En 2023, afin de gagner en lisibilité, de mutualiser les moyens engagés et de proposer des modalités d'engagement simplifiées aux entreprises, le PaQte a pleinement intégré la Communauté "Les entreprises s'engagent". **Désormais, les actions de mobilisation des entreprises en faveur des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) s'effectuent sous la bannière "Les entreprises s'engagent pour les quartiers - PaQte".**

Partout en France, des opportunités concrètes d'engagement

La Communauté "Les entreprises s'engagent" se mobilise afin de fédérer et d'accompagner toutes les entreprises qui souhaitent s'engager en faveur de l'insertion professionnelle des habitants des quartiers prioritaires de la ville.

"Les entreprises s'engagent pour les quartiers - PaQte" s'appuie sur quatre axes de mobilisation :

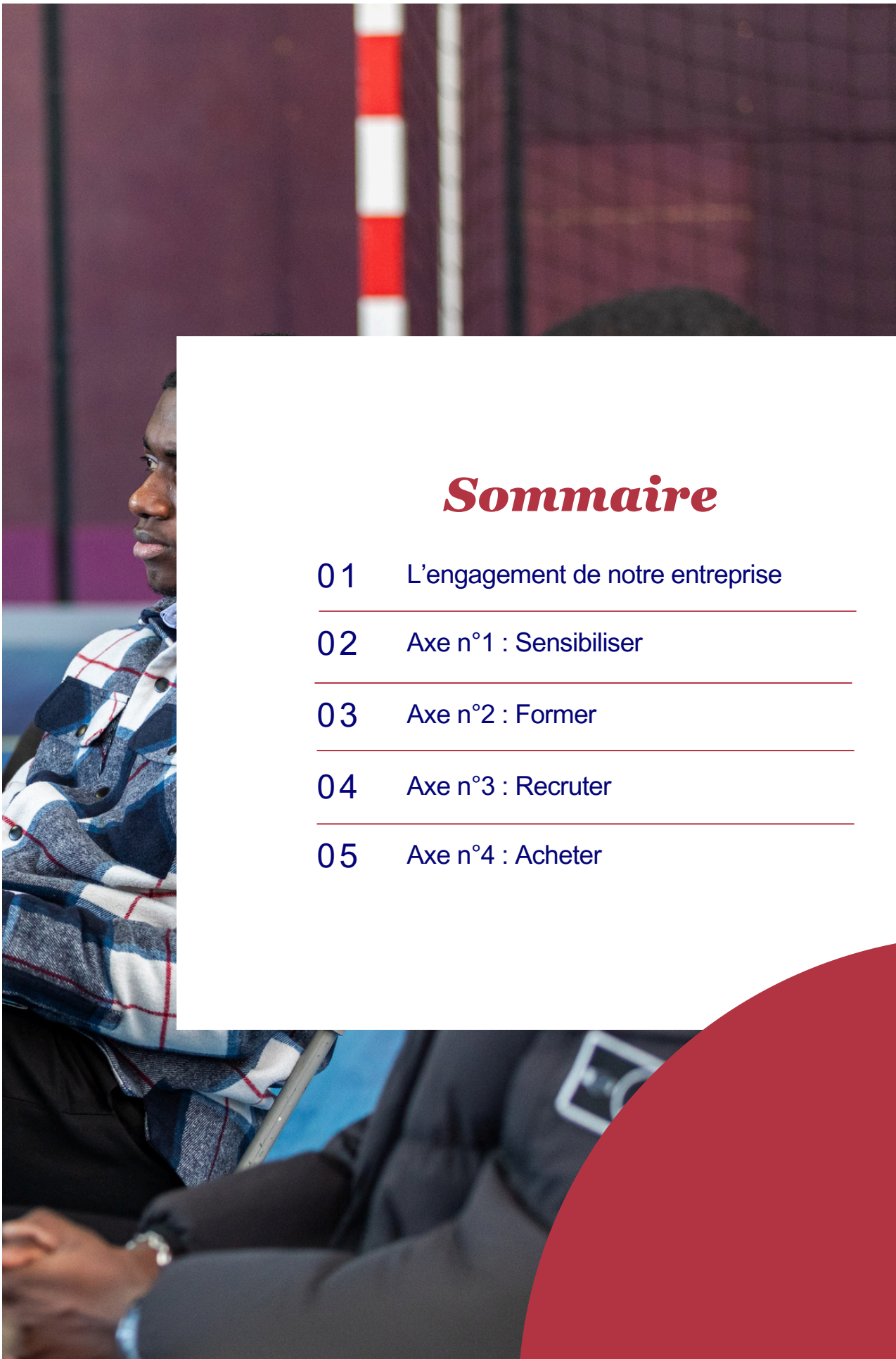
- **Sensibiliser** : faire découvrir son entreprise et ses métiers aux habitants des quartiers prioritaires de la ville : accueil de jeunes en stage, opportunités d'immersions professionnelles et mentorat ;
- **Former** : recruter des jeunes des quartiers en alternance ;
- **Recruter** : identifier des talents issus des quartiers et recourir à pratiques de recrutement inclusives ;
- **Acheter** : nouer des partenariats avec des prestataires implantés dans les quartiers.

Chaque année, les entreprises sont invitées à renseigner les engagements sur lesquels elles souhaitent se mobiliser sur la plateforme lesentreprises-sengagent.gouv.fr, depuis leur "compte entreprise". Ainsi, elles accèdent à de nombreux outils et ressources pour leur permettre de concrétiser leurs engagements.

Partout en France, **plusieurs centaines d'événements de mobilisation** sont organisés : "Patron(s) dans ma ville", job datings, conférences, ateliers de travail, en lien avec les 101 clubs départementaux "Les entreprises s'engagent".



**Les entreprises
s'engagent**
pour les quartiers
PAQTE



Sommaire

01 L'engagement de notre entreprise

02 Axe n°1 : Sensibiliser

03 Axe n°2 : Former

04 Axe n°3 : Recruter

05 Axe n°4 : Acheter

L'engagement de notre entreprise

Pionnière du travail temporaire sur son territoire, SOS Intérim propose aux PME et ETI toutes les solutions en intérim sur la Normandie et ses départements limitrophes. Ses 14 agences accompagnent et délèguent près de 1 500 salariés en équivalent temps plein par an dans des secteurs variés notamment logistique, btp, industrie pharmaceutique, agroalimentaire ou encore aéronautique.

Bien qu'engagée historiquement dans son territoire, au plus près des réalités des salariés et des clients, SOS Intérim joue aussi un rôle actif au niveau national au sein des commissions juridique et sécurité de Prism'emploi (interprofession du recrutement et de l'intérim).

Lien humain singulier et rapide adaptabilité expliquent la longévité et la croissance de l'entreprise : pour assurer une réactivité sans faille aux besoins en travail temporaire, les 70 salariés de l'entreprise prennent systématiquement le temps de connaître vraiment les gens avec lesquels ils travaillent.

En quelques décennies, SOS Intérim s'est ainsi imposée comme le chemin le plus court vers l'intérim.

« Nous nous engageons fermement en faveur de l'insertion des personnes vivant dans les quartiers prioritaires de la ville. **Chacun doit avoir la possibilité de s'épanouir et de réussir, quel que soit son lieu d'habitation.** Nous sommes conscients des obstacles auxquels ces populations font face, notamment pour accéder à l'emploi, à la formation et à la mobilité sociale. C'est pourquoi nous mettons en place des actions concrètes pour offrir des opportunités d'insertion et de développement personnel. En collaboration avec les acteurs locaux, nous identifions les besoins spécifiques et concevons des projets adaptés. **Nous sensibilisons également nos collaborateurs amenés à recruter à la diversité et à l'inclusion,** afin de favoriser l'accès à l'emploi et construire une société plus égalitaire. »

Mélanie Charon, Présidente de SOS Intérim

NOS RÉFÉRENTS



Mélanie Bottereau
Responsable RSE



Eric Charon
Chargé de communication



Mélanie Charon
Présidente de SOS Intérim

CHIFFRES-CLÉS

14 Agences

6 000 Salariés intérimaires

+ de 56 Ans d'expériences

Axe 1 : Sensibiliser

Ouvrir les portes de son entreprise aux jeunes des quartiers

ZOOM SUR UNE INITIATIVE

100 chances 100 emplois.

En 2024, **SOS Intérim a contribué au côté de Schneider Electric, la mission locale et France Travail à l'ouverture du bassin 100 Chances 100 Emplois à Bernay.**

Cette première session, animée par une belle énergie, a permis à de jeunes talents de bénéficier d'une semaine de coaching intensif avant de présenter leurs projets devant des entreprises partenaires. Une réussite qui reflète le potentiel de cette nouvelle initiative et notre ambition de répondre toujours mieux aux besoins économiques et sociaux locaux.

CHIFFRES-CLÉS

8

Mentors et/ou parrains de jeunes de QPV et ZRR au sein de l'entreprises

2 845

Heures de mission assumées par les collaborateurs engagés

Comment s'engager à ouvrir les portes de son entreprise ?

Les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) comptent 40% de jeunes de moins de 25 ans et 33% des jeunes actifs (moins de 30 ans) sont demandeurs d'emploi (deux fois plus que dans les autres quartiers).

De nombreuses initiatives permettent aux entreprises d'ouvrir leurs portes aux jeunes des quartiers populaires afin de les accompagner dans leur orientation scolaire et professionnelle :

- *Proposer des stages d'observation aux élèves de 4e, 3e et de 2de générale et technologique afin de participer à leur découverte du monde professionnel : 1eleve1stage.education.gouv.fr/professionnels*
- *Mobiliser ses collaborateurs à s'engager en tant que mentors et à former un binôme avec un jeune pour l'accompagner dans son parcours scolaire et professionnel : 1jeune1mentor.fr/partenaires-prives*



Anniversaire 20 ans de 100 Chances 100 Emplois à Evreux.

PERSPECTIVES 2025

- 10 mentor(s) et/ou de parrain(s) de jeunes de QPV et ZRR au sein de l'entreprise.
- Lancement de 100 chances 100 emplois au sein d'un nouveau bassin.

Axe 2 : Former

Recruter des jeunes des quartiers en alternance

ZOOM SUR UNE INITIATIVE

CIPi & CDPI : un accompagnement vers l'emploi

En 2024, **SOS Intérim** a également mis en place **six Contrats d'Insertion Professionnelle Intérimaire (CIPi)** et **dix-huit Contrats de Développement Professionnel Intérimaire (CDPI)**. Le CIPi a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de fragilité en alternant périodes de formation et missions en intérim. Quant au CDPI, il offre aux salariés intérimaires peu ou pas qualifiés une opportunité d'obtenir une première qualification ou d'élargir leurs compétences pour développer leurs perspectives d'emploi.

Chez SOS Intérim, nous sommes fiers de notre engagement envers la formation continue, un vecteur capital pour la réussite et l'autonomie de nos salariés intérimaires.

CHIFFRES-CLÉS

6

Contrats d'Insertion
Professionnelle Intérimaire (CIPi)

18

Contrats de Développement
Professionnel Intérimaire (CDPI)

Comment s'engager à recruter des jeunes des quartiers en alternance ?

L'alternance constitue une voie d'insertion professionnelle attractive pour les jeunes des milieux populaires. Si l'alternance et l'apprentissage se développent en France, les jeunes des quartiers y demeurent néanmoins sous représentés.

"Les entreprises s'engagent pour les quartiers - PaQte" aident les entreprises à recruter plus de jeunes des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, en les identifiant, avec l'aide de leurs partenaires, en les coachant et en accompagnant les maîtres d'apprentissage pour limiter les risques de rupture anticipée de contrat.



Formation Qualifiante en peinture industrielle avec 7 participants.

PERSPECTIVES 2025

- Mettre en place un suivi quantitatif des formations à destination des publics issus des QPV.

Axe 3 : Recruter

**Recruter des talents issus des quartiers
et s'appuyer sur des pratiques de recrutement inclusives et innovantes**

ZOOM SUR UNE INITIATIVE

Sensibilisation à la non-discrimination

SOS Intérim renforce son engagement résolu dans la lutte contre les discriminations, établissant des objectifs clairs pour garantir un environnement professionnel équitable et respectueux.

Nos actions prioritaires incluent :

- Prévenir et agir contre les discriminations;
- Former pour appliquer l'égalité de traitement ;
- Veiller à la non-discrimination dans le recrutement ;
- Veiller à la non-discrimination des salariés en poste ;
- Informer les Entreprises Utilisatrices.

Pour concrétiser ces engagements, **100 % de nos salariés permanents, en charge des missions de recrutement, sont formés à la non-discrimination** dès leur intégration dans l'entreprise et au moins une fois tous les 5 ans.

Cette initiative reflète notre engagement continu à créer un environnement inclusif, respectueux de la diversité, au sein de SOS Intérim.

CHIFFRE-CLÉ

100%

**Des recruteurs formés au
recrutement dans la diversité et
la non-discrimination**

Comment s'engager à recruter des talents issus des quartiers ?

Le chômage, à formation égale, est deux fois plus élevé pour les jeunes des QPV que pour les jeunes des quartiers environnants.

"Les entreprises s'engagent pour les quartiers - PaQte" accompagnent les entreprises engagées dans l'amélioration de leur processus de recrutement mais aussi de suivi de carrière. Par le biais d'outils mis à disposition, les entreprises sont invitées à former leurs équipes à la non discrimination (auto-testing et e-learning), mais aussi à diversifier leurs canaux de recrutement avec pour objectif la reconnaissance des compétences de chacun.

De nombreux événements sont organisés chaque année, avec nos partenaires, sur l'ensemble du territoire afin de faciliter la rencontre entre les entreprises engagées et les talents prêts à rejoindre leurs équipes.



Les équipes de SOS Intérim lors de leur formation à la non-discrimination.

PERSPECTIVES 2025

- Prendre en compte dans nos indicateurs, les salariés issus des zones de revitalisation rurale (ZRR).

Axe 4 : Acheter

Acheter responsable et inclusif

ZOOM SUR UNE INITIATIVE

Politique d'achats responsables

La création d'une politique d'achats responsables vise à privilégier des fournisseurs engagés pour l'environnement, l'inclusion et le soutien à l'entrepreneuriat local. En favorisant les entreprises des quartiers sensibles, nous soutenons leur développement, créons des emplois et renforçons la cohésion sociale.

CHIFFRES-CLÉS

100%

**Des fournisseurs stratégiques
basés en France**

100%

**Des EPI achetés auprès
d'entreprises locales**

Comment s'engager à acheter responsable et inclusif ?

“Les entreprises s'engagent pour les quartiers - PaQte” aident les acheteurs des entreprises engagées à aller à la rencontre des TPE et PME implantées dans un territoire fragile.

Ces rencontres permettent de développer l'activité économique des TPE-PME localisées à proximité des implantations des entreprises engagées.

Les acheteurs sont également incités à partager leurs pratiques d'achats responsables et inclusives et également accompagnés dans la cartographie de leurs fournisseurs de proximité et inclusifs.

Pour ce faire, ils peuvent notamment s'appuyer sur les outils du Marché de l'inclusion (lemarche.inclusion.beta.gouv.fr) pour :

- Mesurer le pourcentage d'achats réalisés auprès de fournisseurs situés en QPV*
- Identifier de nouveaux fournisseurs partenaires situés en QPV*



Politique d'achats responsables mise en place en 2024.

PERSPECTIVES 2025

- Acheter essentiellement des produits à faible émission de Gaz à Effets de Serre.
- Identifier les fournisseurs ayant une politique d'achat responsable.



Membre de :



Le programme “Les entreprises s’engagent pour les quartiers-PaQte” est co-porté avec :



La Communauté “Les entreprises s’engagent” est co-portée par :

